

23 juin 2025 -12:54

Appartient à Conseil des ministres du 20 juin 2025

Frais d'administration attribués aux organismes assureurs pour l'année 2025

Sur proposition du ministre des Affaires sociales Frank Vandebroucke, le Conseil des ministres a marqué son accord sur un projet d'arrêté royal déterminant les montants des frais d'administration attribués aux organismes assureurs pour l'année 2025.

Les montants des frais d'administration attribués aux organismes assureurs pour 2025 sont fixés à :

- 1.375.165.000 euros pour les cinq unions nationales
- 24.396.000 euros pour la Caisse des soins de santé de HR Rail

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandebroucke, Vice-premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargé de la Lutte contre la pauvreté
Rue de la Loi 23
1040 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

Sandrine Daoud
Porte-parole (FR)
+32 472 02 84 14
sandrine.daoud@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

Billy Buyse
Porte-parole (NL)
+32 496 47 44 87
billy.buyse@vandenbroucke.fed.be